

actu **vérités**

Aldi au centre commercial des Avanchets

En novembre, la majeure partie du centre commercial des Avanchets rouvrira ses portes. Un centre entièrement relooké. Par contre, il faudra patienter encore six mois pour découvrir le magasin Aldi.



Processus Immobilier SA



Edité par l'Administration municipale

Comité de rédaction :

M. Yvan Rochat

M. Jean-Claude Stevan

Mme Alessandra Roversi

Mme Valérie Walther-Palli

M. Serge Guertchakoff

Pour tout contact :

Tél.: 022 306 06 20

Fax: 022 306 06 21

e-mail:

communication@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél.: 022 306 06 06

Fax: 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h-12h et 14h-17h

Site Internet: www.vernier.ch

Prochain numéro:

Plan de site du Lignon

Délai rédactionnel: 19 oct. 2009

Parution: 11 novembre 2009

Journal tiré à

16'500 exemplaires.

Imprimé par ATAR Roto Presse SA
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



LDD

P. 11

Lutte antiparasitaire naturelle

Le service des espaces verts lutte de façon écologique contre les parasites qui attaquent les arbres de notre commune.



Serge HONTHAAS

P. 13

Cet automne, contes pour petits et grands dans vos bibliothèques

Les mercredis d'octobre et de novembre, laissez-vous emmener dans un monde imaginaire...



FGC

P. 26

Vernier et la solidarité internationale

Retour sur l'un des projets de développement soutenus par la commune de Vernier en collaboration avec la Fédération genevoise de coopération: la formation au microcrédit.



LDD

P. 28

«Plus jamais je quitte l'Europe»

Ce documentaire réalisé par des jeunes du Lignon sur des jeunes du quartier a été présenté lors de l'assemblée annuelle du Contrat de Quartier.



APEVV

P. 30

Sécurité routière des enfants

Les actions de l'APEVV pour la sécurité des enfants sur le chemin de l'école: ateliers et questionnaire aux parents.

La nouvelle vie du centre commercial des Avanchets

La rénovation complète du centre commercial s'achèvera en mars, date à laquelle sera remise à Aldi sa surface de vente.

C'est un mauvais feuilleton qui touche à sa fin. Les quelque 6000 habitants des Avanchets vont très bientôt bénéficier à nouveau d'un centre commercial digne de ce nom.

Un centre de qualité, à l'esthétique soignée et doté d'un parking repensé. Il faut dire que depuis la fermeture du Pick Pay au début 2006, les cessations d'activité se sont enchaînées. L'imprimeur, le naturopathe, l'esthéticienne, le cordonnier, l'agent de voyage ou encore, en septembre 2008, le kiosquier. Les lieux se sont progressivement désertifiés, malgré la présence de Cogérim, de la bibliothèque, de Chantal Textiles, de la pharmacie et du restaurant.

Lorsque Pick Pay a résilié son bail en 2005, les espoirs se portent sur Denner, pourtant déjà présent au centre commercial de Balaxert. Mais avec le rachat de Pick Pay par Denner le 1^{er} novembre 2005, on comprend rapidement que cette solution a du plomb dans l'aile.

C'est ainsi, que l'arcade devient vide au départ de Pick Pay. Coop analyse succinctement le site, sans plus. De son côté, Aldi s'y intéresse déjà. Le dossier avance, mais faute d'autres points de vente sur Genève, le géant allemand renonce. L'annonce tombe à la mi-avril 2007, le groupe Magro, qui vend sous l'enseigne Casino, vient de signer un bail de quinze ans.



Photos: Serge HONTHAAS

Thierry Apothéloz, conseiller administratif et maire en 2007, a tout de suite été enchanté de cette solution: «Il est primordial d'avoir un lieu central avec

des commerces et des équipements de proximité». Il s'agit d'un concept d'une surface de 1800 m² (soit 1300 m² de surfaces de vente et 500 m² de

dépôts), réparties sur deux demi-plateaux. Le projet est présenté lors d'une séance d'information à la salle des fêtes d'Avanchets-Salève le jeudi 19 avril 2007. Il faudra déchanter. Heureusement, Aldi annonce en septembre 2008 sa prochaine installation. Un bail de longue durée est signé fin 2008. L'arrivée effective d'Aldi a été déclenchée par l'extension du centre commercial de Lancy-Centre. D'une surface de 3900 m² avant transformation, ce dernier a été entièrement modifié pour accueillir 13 000 m³ de surface de vente à partir de début novembre 2009, avec un EMS dans les étages supérieurs. Or, Aldi y disposera d'une surface de 960 m² au rez inférieur, aux côtés du premier Casino de Genève. Dès lors qu'il savait pouvoir disposer d'un second magasin sur Genève, il devenait financièrement supportable de s'installer aux Avanchets. C'est une question de logistique.

Le projet

C'est le cabinet genevois d'architectes Processus Immobilier qui a été mandaté dès 2003 par le propriétaire des murs (le zurichois HIG Immobilien Anlage Stiftung) pour établir un projet de transformation du centre commercial des Avanchets. On ne parle plus d'un projet prévoyant d'ajouter un étage de bureaux sur le centre. La structure

avec quatre demi-niveaux reste. C'est d'ailleurs la grande problématique intrinsèque au bâtiment auquel se sont heurtés les architectes. «Si nous avons disposé d'une surface plate de 3800 m², nous aurions trouvé en une semaine un locataire prêt à signer», témoignent les architectes.

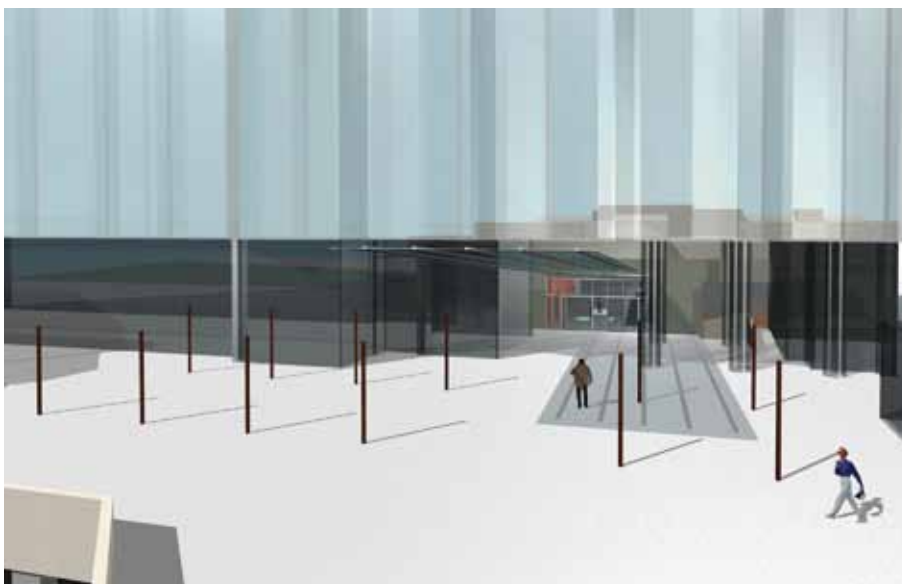
Pour surmonter ce problème, une réorganisation des circulations internes a été élaborée. L'ensemble des commerces sont désormais différemment positionnés autour d'un mail (large de 8 mètres en bas et de 6,5 mètres dans la partie supérieure) situé côté aéroport pour dégager un demi-plateau de taille suffisante (les 880 m² destinés à Aldi). Tandis que le demi-plateau côté Louis-Casaï va accueillir huit commerces de surfaces plus petites, y compris le restaurant. Quant aux deux premiers demi-niveaux, ils continuent d'être dédiés aux services publics: bibliothèque, ludothèque, centre de quartier et Cogérim.

Ouvert en mars dernier, ce chantier va durer environ 8 mois. La démolition, le gros oeuvre et l'installation de deux nouveaux ascenseurs sont déjà achevés. Idem pour les nombreux travaux de mises en conformité, la nouvelle cage d'escalier et l'installation de quatre tapis roulants.

La prochaine étape débute en novembre avec la livraison au public de trois des quatre demi-plateaux, soit l'ensemble du centre à l'exception de l'arcade Aldi, laquelle sera remise à Aldi en mars 2010. Ensuite de quoi, le groupe de distribution se chargera d'aménager l'intérieur selon ses critères usuels, mais la date officielle d'ouverture reste encore à déterminer. L'aménagement intérieur est simple, mais chaleureux, plus cosy, à l'image du carrelage qui ressemble à du parquet et des luminaires de qualité. L'aspect extérieur n'a pas été oublié. Les murs seront relookés, tandis que deux grandes marquises viendront baliser chaque entrée.

Enfin, *last but not least*, le parking. Entièrement repeints, les demi-niveaux ont été cloisonnés. L'éclairage a été remis à neuf et nettement augmenté. Des places pour handicapés ont été créées en suffisance. Désormais, ce sont 82 places de parking qui sont dédiées au centre commercial, situées désormais dans les deux niveaux les plus élevés. Tandis qu'il subsiste environ 70 places pour d'autres locataires.

Serge Guertchakoff

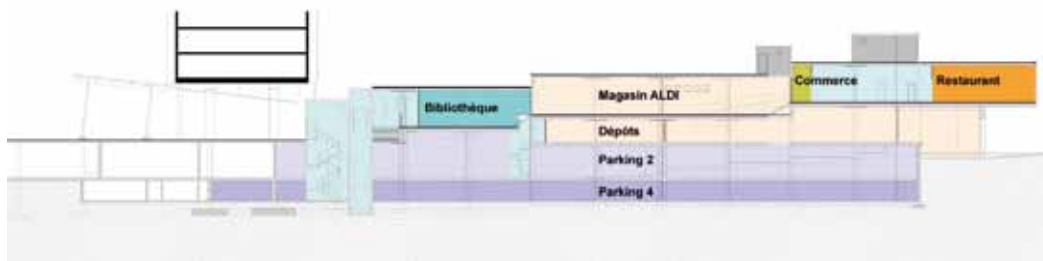


Le géant Aldi

Aldi, une chaîne de hard discounter créée en 1945 par la famille Albrecht, a ouvert ses premiers magasins en Suisse le 27 octobre 2005.

Aldi offre des produits 15 à 30% moins chers que le marché. Ses magasins disposent d'une surface maximale de 1000 m² et d'un maximum de 900 produits référencés, presque uniquement des marques propres. Cette entreprise cherche à optimiser ses coûts: effectifs restreints, en moyenne 8 employés par magasin, des entrepôts régionaux à Domdidier dans le canton de Fribourg et un aménagement sobre des magasins.

Certaines études estiment qu'Aldi pourrait ouvrir jusqu'à 500 magasins en Suisse. Toujours est-il que l'enseigne allemande a ouvert son 100^{ème} magasin à Belp, dans le canton de Berne, le 30 juillet dernier. Depuis lors, quatre magasins ont encore ouvert. Sur 104 magasins, une dizaine se situent en Suisse romande, sans compter les deux prochaines ouvertures genevoises.



Images de synthèse du futur centre commercial des Avanchets - la synthèse d'image 3D offre un rendu tenant compte des volumes, de l'application de textures particulières, mais également du cacul de l'éclairage et ainsi de l'illumination des lieux.



Conseil municipal > séance du 1^{er} septembre

Caméras ou pas? Telle est la grande question

Un postulat déposé par le MCG vise à équiper à terme Vernier de caméras de vidéosurveillance. Le sujet est chaud, le débat vif.

En cette séance de rentrée les sujets longuement débattus ne sont pas légion. Tous les points de l'ordre du jour, ou presque, sont envoyés au sein de diverses commissions. Il faut attendre la presque fin du Conseil municipal pour que l'ambiance monte d'un cran et que les langues se délient. C'est le postulat déposé par le MCG, intitulé «Pour l'amélioration de la sécurité publique» et qui a pour but d'étudier la possibilité d'équiper certains lieux de la commune de caméras de vidéosurveillance qui va être le plus discuté.

Pas la panacée

«Je tombe à la renverse, réagit le libéral André Faggioni. Les caméras ne suppléent pas les gens, ce n'est pas une solution». Le socialiste Denis Chiaradonna partage ce point de vue. «On sait tous très bien que ce n'est pas la panacée, explique-t-il. Ce n'est pas une solution miracle. Je propose toutefois que l'on envoie ce postulat au Conseil administratif (CA). Sur la base de son étude, nous pourrions nous positionner ensuite».

L'une des signataires du postulat, Valérie Cuenca (MCG) tient à ce que la commune étudie la possibilité d'équiper certains quartiers de caméras. «Nous savons très bien que la vidéosurveillance n'est pas la solution miracle, concède-t-elle. Mais les caméras sont dissuasives. Un peu comme les radars au bord de la route qui, même s'ils ne sont pas chargés, font ralentir



les automobilistes». L'écologiste Leyla Ahmari Taleghani pense qu'«une étude ne ferait pas de mal». L'UDC soutient ce projet. «Des caméras, placées dans des lieux sensibles peuvent freiner les incivilités», imagine l'agrarienne Ruth Kaelin.

Marche arrière des Anglais

Le membre d'A gauche toute, Eric Dubath propose d'envoyer ce postulat en commission de la sécurité. «Ainsi, argumente-t-il, on pourra discuter des problèmes de sécurité. Le débat pour ou contre les caméras interviendra plus tard». Le socialiste Nicola D'Amico ne veut pas en entendre parler. «Les Anglais, grands spécialistes, reviennent en arrière », dit-il.

«Il faudrait d'abord connaître nos objectifs avant de décider des moyens, intervient le PDC Yves Magnin. Peut-être devrions-nous circonscrire notre discussion avant d'aller au Conseil administratif».

«Je rejoins mes collègues Eric Dubath et Yves Magnin, abonde Hedi Zayani. Fixons d'abord les objectifs. Je signale aussi

que les caméras anglaises ont permis de résoudre certains cas. Et les caméras restent dissuasives. Je pense que nous pourrions étudier cela en commission». Thierry Apothéoz, conseiller administratif en charge de la sécurité, prend alors la parole. «Je me réjouis que Vernier prenne une position claire

sur ce point, explique-t-il. Elaborons d'abord un concept, tenons comptes d'expériences sur lesquelles on peut se baser. Le Conseil administratif vous transmettra ensuite ses conclusions».

Pas de dogmatisme

Le libéral Pierre Ronget propose que l'on écoute sans dogmatisme. «Envoyons ce postulat au CA!» «Il faut discuter d'abord», insiste l'AdG Eric Dubath. Pour le socialiste Nicola D'Amico un postulat va au CA pour étude et se transforme ensuite en motion. Le maire Thierry Cerutti appuie son collègue en précisant que le CA répondra au postulat.

A la majorité, les conseillers municipaux chargent le Conseil administratif d'étudier ce dossier. Le débat est loin d'être terminé.

Didier Tischler

Conseil municipal extraordinaire > séance du 25 septembre

Vernier veut valoriser les atouts de son territoire

Réunis dans l'urgence en séance extraordinaire pour une résolution visant à refuser l'installation de nouvelles entreprises polluantes sur la commune, les conseillers municipaux auront battus des records. La durée de la séance, tout d'abord (à peine une heure) et un vote total et unanime, tous partis confondus, visaient à faire comprendre une nouvelle fois que Vernier ne veut plus être une commune où les entreprises indésirables ailleurs viendraient s'installer. L'objet du courroux? Les futurs travaux du projet Praille-Acacias-Vernets (PAV) et le déménagement possible d'entreprises à Vernier sur la parcelle partiellement occupée par Holcim.

Ces arrivées d'entreprises rendraient impossible la délocalisation de cuves pétrolières. Une étude est en effet en cours pour déplacer celles situées sur la parcelle en face d'Ikea entre la route de Vernier et le Bois de la Grille. Un déménagement qui n'a pas été sans interpeller le conseiller municipal PDC Yves Magnin: «Je trouve étonnant que notre conseiller administratif vert envisage d'entre-

poser des cuves dans une forêt!» Visé, Yvan Rochat précise alors que «le périmètre exact n'est pas encore défini». En effet l'objectif est une délocalisation minimisant l'emprise des citernes. Ainsi, «il est probable que les cuves soient moins nombreuses et peut-être un peu plus hautes».

Cette parcelle, libérée de ses cuves, permettrait l'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée. «Nous devons valoriser ces 29'000 m²», insiste Yvan Rochat. Pour tous les élus verniolans, il est indispensable de «réitérer au Département du territoire et au Conseil d'Etat d'axer les études à mener dans les PACA et pour le prochain plan directeur cantonal sur un rééquilibrage environnemental, économique et social en faveur des communes les moins favorisées».

Plus explicitement, le Conseil municipal «s'oppose au transfert de toute entreprise génératrice de nuisances du PAV dans les zones industrielles et artisanales de la commune de Vernier».

D.T.

La circulation au Lignon étudiée de près

Les quinze conseillers municipaux membres de la Commission de l'environnement, aménagement du territoire et mobilité ont du pain sur la planche. Leurs collègues du Conseil municipal les ont chargés d'étudier l'épais dossier concernant la circulation au Lignon, visant à résoudre les problèmes de sécurité routière du quartier.

Un crédit d'études de 65'000 francs devrait permettre de traiter, dans le

même temps, deux pétitions, une motion et un postulat.

La pétition, intitulée «Opération sécurité piétons!», dénonce l'insécurité pour les enfants et les aînés le long de l'avenue du Lignon. La deuxième pétition, intitulée «Giratoire du Lignon: Plus de sécurité, moins de nuisance» et le postulat intitulé «Giratoire du Lignon : avant une course de trop» dénoncent des courses de voitures

qu'effectueraient régulièrement, la nuit, des jeunes à cet endroit. La motion, enfin, intitulée «Plus de sécurité pour nos enfants dans les rues», vise à sensibiliser les automobilistes aux abords des écoles.

Ce gros package devrait avoir pour conséquence, d'ici quelque temps, de voir de nombreux aménagements routiers dans le quartier.

D.T.



Communications

Conseil administratif > séances du 11 août au 18 septembre

Personnel

Délégué BPA (Bureau de prévention des accidents): le Conseil administratif désigne Mark WILLIAMS, ingénieur civil communal, comme délégué BPA.

Divers

Initiative populaire contre les minarets : proposition du Conseil d'Etat de soutenir l'opposition à cette initiative des votations fédérales du 29 novembre 2009 en participant à la conférence de presse conjointe le mercredi 14 octobre 2009 à 14h30. La ville de Vernier est d'accord et M. CERUTTI représentera la commune.

Culture

Ville de Genève: invitation à participer à la soirée citoyenne 2010 de la ville de Genève le 1er février 2010 à 20h00. Vernier y participera en lieu et place des promotions citoyennes du mois d'octobre 2010.

Prochains rendez-vous citoyens

Le «rendez-vous citoyen» du Bureau du Conseil municipal aura lieu **lundi 9 novembre** de 20h à 21h.

Le maire vous reçoit sans rendez-vous: **samedi 14 novembre** de 9h à 12h.

Venez poser vos questions à la mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier - bus n° 6 et 19 - arrêt Vernier-Ecole.

Environnement

Bois de la Grille : proposition de l'Inspecteur cantonal des forêts (DT) d'inscrire le Bois de la Grille et les parcelles de Mategnin comme réserves naturelles. Le Conseil administratif s'en réjouit et donne son accord.

Autorisations de construire

DD 101'600 / 2 : Etat de Genève – Commune de Vernier – IKEA Suisse – CONSORT BOSSART – CFF – Construction d'un magasin, de locaux d'activités, d'un garage souterrain et aménagements extérieurs) - modifications diverses du projet initial - installation de sondes géothermiques (IKEA) – Route de Vernier 156.

DP 18'178 : Commune de Vernier – Construction d'un pavillon pour jardin d'enfants – Route de Vernier 178.

Consultation populaire

Dans le cadre du renouvellement des places de jeux, nous organisons une consultation populaire relative à celle du parc Chauvet-Lullin:

Mardi 27 octobre de 16h à 18h30 dans la véranda de la maison du parc Chauvet-Lullin, Rue du Village 57, 1214 Vernier

Venez découvrir les 7 projets et voter pour celui de votre choix. Le Conseil administratif et le service des espaces verts ont validé leur faisabilité. Ainsi, le projet remportant le plus grand nombre de votes sera réalisé début 2010.

Municipal en bref

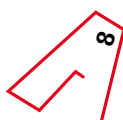
- Jean-Luc Ardite, président du Parti du Travail genevois, a prêté serment. Il remplace la démissionnaire Chantal Longchamp.
- Un crédit de CHF 240'000.– a été voté pour la réfection d'une partie du chemin de l'Ecu.
- Le cautionnement de l'emprunt de CHF 9'600'000.– de la FMCV pour la réalisation de nouveaux logements sera assuré par la commune.
- La création d'un réseau intra-communal à haut débit sera étudiée en commission des finances.
- Le crédit de CHF 1'060'000.– destiné à des transformations et extension de l'EVE du Lignon sera analysé en commission des bâtiments. D.T.

Prochaine séance du Conseil municipal

Mardi 17 novembre 2009 à 20h30.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm



Zoom sur...

Mikael Meyer
Conseiller municipal, membre
de l'Union Démocratique du
Centre



Photo: Magali Girardin

Avez-vous une passion, un hobby?

Bien entendu, et peut-être même beaucoup trop ! Parmi mes passions il y a l'architecture au sens large mais également l'architecture du paysage et cela tombe plutôt bien puisque je suis justement en train de préparer un bachelor dans ce domaine. Mais l'œnologie, la vigne et le vin font également partie de mes centres d'intérêts, du reste j'avais obtenu il y a maintenant quelques années le titre de meilleur jeune caviste de Suisse Romande en obtenant le prix de l'excellence durant mes examens de CFC. Du point de vue de mes hobbies, j'attache beaucoup d'importance à une pratique régulière du sport et là, malheureusement le temps me manque pour pouvoir tous les pratiquer autant que je le souhaiterais, mais je m'arrange pour aller courir, nager, faire du vélo et, en hiver, faire du ski aussi souvent que mon agenda me le permet. Une dernière chose, les voyages j'adore ça !

Quel est votre plat préféré ?

La chasse sans hésiter, notamment la viande de cerf ou de sanglier accom-

pagnée de marrons et de spätzli! Mais j'aime aussi beaucoup les douceurs et les tartes de ma grand-mère qui sont un vrai régal !

Quel est votre artiste ou groupe musical préféré ?

Difficile à dire, je ne me cantonne généralement pas à un groupe ou un style de musique. Du reste mon ipod est un véritable jukebox où vous trouverez réellement de tout. Mais en ce moment, peut être que les Black Eyed Peas ou David Guetta font partie de mes artistes favoris, mais à vrai dire j'écoute plus volontiers la radio, en particulier la RSR, pour leurs émissions souvent intéressantes ou Couleur 3 pour leur humour décalé et leurs sympathiques programmations.

Avez-vous un rêve pour Vernier ? Si oui, lequel ?

Pour Vernier je rêve d'une jeunesse plus responsable et plus concernée par nos valeurs communales, cantonales, fédérales. J'aspire à une situation économique plus favorable pour Vernier mais également pour les jeunes (et moins jeunes) en recherche d'emplois, en encourageant la venue

sur le territoire verniolan de nouvelles entreprises. Je souhaite aussi une protection du patrimoine et une urbanisation maîtrisée, ambitieuse et réfléchies.

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

Les nombreuses fêtes de fin d'année en famille où nous nous réunissions tous, frère, cousins, cousines, oncles, tantes, parents, grands-parents, etc. pour un bon repas, et si le repas en question est le repas de Noël alors ce sera toujours de la dinde et des cardons !

Quelle est la personne ou la personnalité qui vous a le plus marqué ?

Ma famille au quotidien, mais de façon plus générale Jean-Paul II pour tout ce qu'il a entrepris pour les jeunes, mais également Bertrand Piccard ou Ernesto Bertarelli qui ont tous deux relevé des défis extraordinaires !

Propos recueillis par S.G.

A Vernier, le vélo

se pratique à la carte

La commune de Vernier et l'association Pro Vélo ont mis au point une carte cyclable, outil à la fois de découverte et d'orientation.



Que l'on cherche à s'orienter au sein de la commune ou à découvrir ses recoins méconnus, la carte cyclable de Vernier est désormais disponible. Synthèse des itinéraires existants ou à réaliser, l'outil vise à promouvoir la mobilité intracommunale.

Pour inciter les réticents à franchir le pas, des modules espaces-temps indiquent, au verso, le temps nécessaire pour se rendre aux quatre coins du canton depuis Vernier.

Editée à 6000 exemplaires, la carte est disponible dans les magasins de vélo de la commune, à l'arcade

Pro Vélo de la Jonction et à la mairie de Vernier, 9 rue du Village, 1214 Vernier.

Son lancement samedi 19 septembre aura permis à une dizaine de cyclistes de suivre l'historien Cyrille Wohlschlag sur l'itinéraire « nants et cours d'eaux » illustré au verso de la carte. L'occasion d'une visite d'un Vernier méconnu !



Génie civil & chantiers

A venir

Ligne électrique chemin des Sellières
Début des travaux prévu fin octobre, toujours sous réserve de l'obtention d'une autorisation fédérale. Les travaux sont planifiés sur environ 10 mois et les emplacements des installations de chantier restent à définir.

CIMETIÈRE

AVIS ÉCHÉANCE DE CONCESSION

Les personnes ayant des parents inhumés dans les cimetières municipaux de Vernier (cimetière d'Aire, et de Vernier – ancien et nouveau –) en **1989**, ainsi que celles possédant des concessions ou des cases au columbarium arrivées à terme en 2009, sont informées par la présente de leur échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser par écrit à :

L'administration municipale

Service des cimetières

Case postale 520

1214 Vernier

jusqu'au 31 mars 2010.

Les divers ornements placés sur les tombes, dont la concession ne sera pas prolongée, doivent être enlevés dans les trois mois, passé ce délai, la commune en disposera. Pour les concessions de cases au columbarium non renouvelées, les cendres seront déposées, sans autre avertissement, dans un caveau cinéraire collectif.

Lutte contre les ennemis de nos arbres

Si votre marronnier est chauve en fin d'été, c'est peut-être qu'il est attaqué par la mineuse du marronnier, redoutable ravageur venu d'Europe orientale et découvert en 1984.

Depuis quelques années, ce minuscule papillon bouleverse complètement le cycle de ce bel arbre, provoquant d'importantes défoliations. Le papillon pond plusieurs fois dans l'année des centaines d'œufs. Au bout de trois semaines apparaissent des chenilles qui s'enfoncent dans les feuilles et font des galeries qui ressemblent à des mines d'où le nom de mineuse. Cette chenille reste dans la mine jusqu'à la formation du papillon environ trois semaines et c'est reparti pour la ponte et la fécondation !



Les marronniers traités (à gauche, parc Chauvet-Lullin) et ceux non traités (à droite, parc de la Mairie).

A Vernier, la commune a décidé de n'employer aucun produit chimique pour essayer d'enrayer sa progression. « Nous avons commencé cette année à tester un produit assez innovant 100% biologique. Si rien n'est entrepris, les marronniers ne meurent pas à cause de la mineuse mais ils sont très affaiblis et deviennent la cible d'autres parasites encore plus destructeurs. Le marronnier d'Inde pourrait même disparaître à terme si des moyens de lutte ne sont pas trouvés » explique Jean-Marc Beffa, responsable du service des espaces verts.

Un autre parasite s'en prend également aux pins de notre commune : la chenille processionnaire. Ce ravageur forestier est commun dans les pays



Le piège diffuse des phéromones (substances comparables aux hormones) qui attirent les papillons femelles. Ils se retrouvent piégés dans l'entonnoir.

méditerranéens mais les changements climatiques font qu'il est désormais présent sous nos latitudes.

Ces chenilles sont couvertes de longs poils urticants; elles vivent en société, réunies dans de grandes bourses soyeuses, et se mettent à la file (d'où leur nom de processionnaires) pour dévorer les aiguilles de pins. Elles causent parfois de grands dégâts. Il est imprudent de s'approcher des nids et surtout de les toucher: les poils urticants dont ils sont remplis et que le vent disperse aux alentours produisent, au contact de la peau, de violentes démangeaisons.

Les équipes des espaces verts de la commune de Vernier ont là aussi choisi une méthode de lutte écologique et respectueuse de l'environnement. Ils ont installé des pièges avec des phéromones qui attirent les papillons femelles. Vous pouvez voir ces pièges quand vous levez la tête sous les pins du parc de la Mairie!

Les derniers coups de cœur des bibliothécaires



La Solitude des nombres premiers, de Paolo Giordano

Sans pathos, ni renfort psychologique, ce roman nous raconte l'histoire

parallèle de deux âmes en souffrance. On les suit depuis leur enfance meurtrie jusqu'à leur difficile entrée dans le monde des adultes, en passant par leur rencontre à l'adolescence. Tendre, triste et beau. (AVA)



Fugitives, de Alice Munro

Les histoires vécues par les héroïnes d'Alice Munro sont si proches de nous, qu'il nous semble qu'elle ait écrit sur des amies ou des voisines, et que nous sommes en train

de recevoir de leurs nouvelles. Toutes ces femmes fuient, fuguent, essayent de s'échapper de leur quotidien pour chercher un sens à leur vie. Huit nouvelles pleines de finesse. Un petit bijou. (VER)



Oh, Roméo, de Merete Pryds Helle

Danemark, début du 21^e siècle. Roméo est un chauffeur de

taxi d'origine iranienne, Juliette est une jeune danoise doctorante en médecine légale. Le hasard les fait se rencontrer... pour le meilleur et pour le pire. Voici le classique de Shakespeare revisité à la sauce danoise. Sous son air de roman rose, qui va jusqu'à la couleur de ces pages, ce livre met en scène un drame vu sous un angle actuel où se mêlent problèmes d'immigration et traditions familiales. (CHA)



Paris-Brest, de Tanguy Viel

Paris-Brest c'est le chemin que fait le narrateur pour retourner dans sa famille, après trois ans passés à Paris

pour écrire. Dans son roman, il nous révèle son histoire familiale qui est également sa source d'inspiration. En réalité, le narrateur se confond avec Tanguy Viel et nous nous trouvons face à un roman dans le roman. Le narrateur (Viel lui-même ?) règle ses comptes avec sa famille et particulièrement avec sa mère, petite bourgeoise qui ne supporte pas que son fils soit ami avec le fils de sa femme de ménage... Un roman sans complaisance et libérateur. (CHA)



D'autres vies que la mienne, d'Emmanuel Carrère

Emmanuel Carrère se met à l'écoute des

autres pour nous offrir là un magnifique récit « hétérobiographique » sur le deuil, la maladie, la mort, donc la vie... (AVA)



La Minute de silence, de Siegfried Lenz

«Nous nous asseyons en larmes»... ainsi commence ce

magnifique récit. Mais pourtant, on ne se sent pas triste, car on se plonge avec le jeune narrateur dans ses souvenirs : son premier amour qui grandit pour finir en passion. Lenz conte la vie rythmée par les marées et cet amour interdit. Il met en scène la sensualité des corps dénudés, mais toujours couverts d'un voile de tendresse... (VER)

Horaires durant les vacances d'automne :

Bibliothèque d'Avanchet (AVA):	lundi 19 octobre	15h45-19h15
Bibliothèque de Vernier (VER):	mardi 20 octobre	16h-20h
Bibliothèque de Châtelaine (CHA):	jeudi 22 octobre	16h-20h

Prêt et inscription gratuits

L'Heure du conte

pour enfants dès 6 ans

avec **Claude Fissé**, tout public - entrée libre



Bibliothèque de Châtelaine,
Av. de Châtelaine 83a, 1219 Châtelaine

à 14h30

les mercredis:

28 octobre

4 novembre

11 novembre

18 novembre

25 novembre

2 décembre

9 décembre

16 décembre

Bibliothèque de Vernier,
57, rue du Village - 1214 Vernier

à 10h

les mercredis:

28 octobre

4 novembre

25 novembre

9 décembre

La Nuit du conte 2009

avec **Claude Fissé**

Jeudi 12 novembre

Bibliothèque de Vernier à 20h

Entrée libre, à l'attention des adultes

Bibliothèque de Vernier
57, rue du Village - 1214 Vernier



www.vernier.ch

Tennis clubs de Vernier et d'Aire: tarifs hiver 2009-2010

Renseignements et inscriptions

Tennis d'Aire

022 306 07 77
tous les jours de 9h-22h
Lignes de bus 51

Tennis de Vernier

022 306 07 76
tous les jours de 9h-22h
Lignes de bus 6-19-52-54

Service des sports

022 306 07 70
lundi au vendredi 8h-12h

Possibilité d'acheter sur place des volets de badminton et des balles de tennis.

Tarifs (sous réserve de modifications, TVA 7.6% incluse)

Valable pour la saison d'hiver du 26.10.09 au 26.03.10
Fermé du 19.12.09 au 03.01.10

TENNIS	Courts couverts non chauffés	Courts couverts tempérés	Courts extérieurs
Location 1hre/court			
Tarif normal	15.00	22.00	10.00
Tarif réduit	10.00	17.00	8.00
Tarif Gigogne	8.00	15.00	8.00
Abonnement 11x 1hre/court			
Tarif normal	140.00	210.00	90.00
Tarif réduit	90.00	160.00	70.00
Abonnement 1 hre fixe/sem/court			
Tarif heure pleine	270.00	370.00	
Tarif heure creuse	220.00	320.00	
Abonnement personnel (annuel : de fin mars à fin mars)			
Simple senior			340.00
Couple (par personne)			265.00
Rentier AVS-AI			180.00
Adolescent jusqu'à 18 ans,			130.00
Etudiant jusqu'à 25 ans, apprenti			130.00
Enfant jusqu'à 15 ans			85.00

BADMINTON	Courts couverts non chauffés	Courts couverts tempérés
Location 1hre/court		
Tarif normal	12.00	14.00
Tarif réduit	10.00	12.00
Tarif Gigogne	8.00	10.00
Abonnement 11x 1hre/court		
Tarif normal	110.00	130.00
Tarif réduit	90.00	110.00
Abonnement 1 hre fixe/sem/court		
Tarif heure pleine	290.00	260.00
Tarif heure creuse	240.00	230.00

Heures creuses: lundi-vendredi de 09h-12h/14h-17h

Heures pleines: lundi-vendredi de 12h-14h/17h-22h, week-end de 9h-22h

Tarif réduit*: enfants jusqu'à 15 ans, adolescents jusqu'à 18 ans, étudiants jusqu'à 25 ans, AVS-AI, apprentis (les chômeurs bénéficient du tarif réduit uniquement à l'heure). Une carte de légitimation est demandée pour contrôle.

*Pour avoir droit au tarif réduit tous les joueurs doivent répondre aux conditions susmentionnées

Couple : personnes mariées ou vivant dans le même logement

Abonnement personnel :

- hiver** uniquement sur les courts extérieurs
- simple** les 2 joueurs doivent être en possession de l'abonnement; si l'un des joueurs ne le possède pas, il paie CHF 6.00/h.
- double** les joueurs qui n'ont pas l'abonnement paient CHF 5.00/h.

Une soirée avec les nouveaux citoyens

Le 24 septembre, les membres du Conseil municipal et du Conseil administratif ont accueilli à la mairie les nouveaux citoyens suisses.



Photos: Frank Mentha

Thierry Cerutti, Maire de Vernier et Stéphane Valente, Président du Conseil municipal, ont prononcé un discours pour marquer ce moment important dans la vie des nouveaux naturalisés verniolans. Voici un extrait du discours du Maire:

« Cette cérémonie représente un moment important dans vos vies car on ne va pas chercher sa nationalité comme un permis de conduire, ça n'est pas un acte administratif banal. Recevoir une nouvelle nationalité, est un acte chargé de symboles et de sens. En devenant suisse, vous obtenez de nouveaux droits et de nouveaux devoirs.

En termes de droits, vous avez désormais la possibilité de vous exprimer par le vote, de lancer des référendums et des initiatives et d'être élus. Je vous encourage vivement à connaître vos institutions. Je vous invite à vous intéresser et à vous impliquer dans la vie de votre pays. En effet, pour progresser et se renouveler, un

pays a besoin de gens qui comprennent ce que signifie la citoyenneté. Au-delà des institutions, la citoyenneté c'est aussi un ensemble de valeurs partagées.

Le citoyen suisse est fier de son héritage et comprend la valeur de la neutralité et de la paix.

Le citoyen suisse croit en la démocratie participative et en la liberté de la personne.

Le citoyen suisse recherche la conciliation et s'efforce de proposer des solutions réalistes et innovantes aux défis.

Le citoyen suisse est tolérant, ouvert sur le monde et sur les autres.

Peu de gens comprennent la force d'intégration et d'accueil de la Suisse aussi bien que nous à Vernier.

Notre ville, deuxième ville du canton, est l'une des villes les plus diversifiées

en Suisse. En effet, plus de 50% des habitants sont originaires d'autres pays. Des dizaines de cultures, de croyances et de religions vivent et travaillent à Vernier en harmonie. Cette capacité de rapprocher les différences est l'une des richesses de notre ville et de notre pays que nous devons préserver.

Je vous invite à apporter votre contribution à la construction et à l'amélioration de votre nouvelle patrie. Je vous encourage à participer à la vie de cette nation avec cœur et intelligence pour rendre notre pays encore meilleur que ce qu'il est aujourd'hui. C'est notre rôle et notre fierté de citoyen suisse.»

Les discours de Messieurs Cerutti et Valente ainsi que toutes les photos sont disponibles sur:

www.vernier.ch

VIETNAM

MEILLEURS PRIX & PRESTATIONS !

Evasion magique de 14 jours
Nord-Sud
pour petits groupes de 4-6 pers.
CHF 1885.- / pers.
+ Vol international

www.DucSpiritTravel.net
Tél: 079 760 7160

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007

25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



Alain Perret
Directeur de la
Banque Raiffeisen
Genève Ouest

Qu'en est-il de votre prévoyance ?

En fonction de votre situation, vous choisirez un produit bancaire ou un produit d'assurance pour votre prévoyance privée. Mais vous pourriez aussi combiner les deux. Votre Banque vous conseille au mieux.

En Suisse, le système de prévoyance repose sur le fameux principe des trois piliers. Son objectif est de garantir à vous et à vos proches le niveau de vie habituel en cas de retraite, d'invalidité et de décès. Mais bien souvent, les prestations issues des premier et second piliers n'y suffisent pas. Il faut

alors combler les éventuelles lacunes de prévoyance par la prévoyance individuelle (3^e pilier). Assortie d'avantages fiscaux, elle se subdivise en une prévoyance liée (pilier 3a) et une prévoyance libre (3b). Ainsi par exemple, les employés avec caisse de retraite peuvent verser chaque année jusqu'à 6'566 francs (situation en 2009) au titre du pilier 3a. Les indépendants et travailleurs à temps partiel peuvent, eux, verser jusqu'à 20% de leurs revenus, avec un plafond de 32'832 francs.

La prévoyance individuelle

Les avis des experts divergent quant au choix des produits. La solution de prévoyance adéquate dépend de votre situation personnelle, de votre profil de risque ainsi que de vos objectifs et desiderata. Bien souvent, la clé du succès réside dans une combinaison de plusieurs solutions de produits. Pour cela, vous avez besoin d'un conseiller avisé, avec une excellente vue d'ensemble.



Bienvenue et profitez de nos avantages exclusifs !

Raiffeisen vous procure non seulement la satisfaction d'être client d'une banque pas comme les autres, mais elle vous offre aussi un conseil personnalisé compétent et des avantages exclusifs. Plus d'informations sur www.raiffeisen.ch/geneve ou dans l'un des 20 points de vente Raiffeisen à Genève.

Appelez-nous !
0800 BANQUE
0800 226783

Banque Raiffeisen Genève Ouest
1214 Vernier
022 930 91 91
Agences à Satigny, Grand-Saconnex
www.raiffeisen.ch/geneveouest

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN

ENSEMBLE FAISONS GENEVE



MARK MULLER La réforme de la politique du logement que j'ai menée se traduit déjà par une explosion des autorisations de construire. J'ai aussi lancé des projets d'envergure (dont Praille-Acacias-Vernets et la Traversée du lac) Pragmatique, j'aime apporter des solutions. Ainsi, interpellé par les autorités communales sur le projet de centrale chaleur-force, j'ai suspendu la procédure pour entendre les arguments des Verniolans. Pour la prochaine législature, mes objectifs sont clairs: poursuivre et développer mon action. Grâce à ma colistière, Isabel Rochat, le PLG présente un ticket de charme et de choc.

ISABEL ROCHAT Conseillère administrative de la commune de Thônex depuis 2003, en charge de l'aménagement, des finances et des écoles, je connais les besoins des grandes communes en la matière. Je m'engage à dialoguer avec les communes et à transmettre la sensibilité de leurs habitants aux instances cantonales. Pour garantir aux Genevois une prospérité pérenne, je milite pour une économie forte dans le respect du développement durable, condition nécessaire pour une politique sociale solidaire. «*Le dialogue et la concertation sont pour moi essentiels dans la réalisation d'un programme déterminant pour l'avenir de Genève.*»

**Mark Muller et
Isabel Rochat
au Conseil d'Etat
15 novembre 2009**

Resp. G. de Clavière - CP 5540 1211 Genève 11


www.faisonsgeneve.ch

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**

Nous nous réjouissons de votre visite!

- *Boucherie, charcuterie du Lignon*
- *Boutique Cadeaux*
- *Brasserie du Lignon*
- *Ciné Caffé Vidéo Club*
- *Coop*
- *Cordonnerie talons clés minute*
- *Epicerie-cave à vin Churrasqueira*
- *Expansion Assurances*
- *Kebab du Lignon*
- *La Poste*
- *Restaurant Le Sporting*
- *Lignon Coiffure*
- *Migros*
- *Naville*
- *Océane Mode*
- *Pharmacie du Lignon*
- *Pressing du Lignon*
- *Re-cycles*
- *Tea-Room Allenbach*

BOEUF - VEAU

PORC - AGNEAU

**Viande à la coupe c'est la
BOUCHERIE DU LIGNON
Tel. 022 796 43 40**



Lignon Centre
19 commerces à votre service

L'Union Démocratique du Centre



La section «jeunes» de l'UDC Genève, qui existe depuis décembre 2008, s'est donné pour but premier de faire de la politique pour et par les jeunes.

Nous sommes présents sur la scène politique à VERNIER avec MIKAEL MEYER au Conseil Municipal ce qui montre qu'il est possible d'être à la fois jeune et de se sentir concerné par le monde qui nous entoure.

Pour VERNIER, nous voulons

une jeunesse dynamique, entreprenante et indépendante qui prend une part active dans notre vie politique, sociale, culturelle et sportive

une jeunesse responsable et solidaire avec la collectivité pour plus de salubrité et sécurité dans nos quartiers

une jeunesse qui lutte pour sauvegarder l'héritage économique et environnementale de notre Commune

une jeunesse qui s'investit pour les valeurs traditionnelles de la Suisse

Pour le bien de VERNIER
rejoins-nous et fais
entendre ta voix !

Construisons l'avenir ensemble
avec l'

UDC Genève
www.udc-ge.ch
www.judc-ge.ch

www.judc-ge.ch



LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER



Mouvement Citoyens Genevois - Case postale 691 – 1214 VERNIER

Elections au Conseil d'Etat: Mauro Poggia et Eric Stauffer



Le MCG présente deux personnalités pour l'élection au Conseil d'Etat: Mauro Poggia et Eric Stauffer.

Mauro Poggia est un célèbre avocat, défenseur des assurés, des plus faibles et démunis. Il s'est fait connaître par ses compétences et sa parfaite maîtrise des dossiers. Eric Stauffer est le cofondateur du MCG, défenseur infatigable du peuple et dénonciateur de nombreux scandales. C'est le duo gagnant pour Genève.

**Unis dans l'action – Ensemble pour agir !
Votez la liste Poggia-Stauffer !**

Insécurité à Vernier: les citoyens demandent plus de visibilité

L'insécurité à Vernier ne trouvera de solution que par l'augmentation de la visibilité des personnes en charge de cette tâche difficile. Le MCG-Vernier avait proposé, en son temps (avec l'appui de la population par le biais de pétitions), l'engagement d'agents municipaux supplémentaires, ainsi que l'ouverture d'un poste englobant Châtelaine / Libellules. Le but était qu'ils puissent faire d'avantage de tournées dans notre commune. Nous sommes persuadé que l'effectif actuel ne permet pas d'effectuer ce travail en toute sérénité.

Finances de Vernier: bravo Thierry Cerutti !

Le MCG-Vernier tient à féliciter notre maire Thierry Cerutti. Malgré la crise, la gestion rationnelle des deniers publics a permis de mettre à disposition les moyens suffisants pour Vernier. Grâce à ses efforts, ainsi qu'au personnel rattaché à son dicastère, de nombreux obstacles ont pu être levés. Nous souhaitons que cette ligne de conduite perdure afin de nous permettre ainsi d'être optimistes pour l'avenir de notre commune.

Le MCG continuera à défendre vos intérêts avant ceux de certains lobbys

Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui nous ont contactés et signé la pétition en faveur de nos aînés. Il nous faut également relever l'engagement à titre personnel des habitants de notre commune lorsqu'ils nous approchent afin de nous soumettre leurs préoccupations et attentes.

Nous vous avons promis une politique participative et nous continuerons à le faire !

C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons que notre Conseil Administratif Populaire, copié mais jamais égalé, aura lieu :

le lundi 2 novembre 2009 dès 19h00 à la Brasserie du Lignon.

Notre ligne restera toujours la même : Ecoute, Dialogue et Respect !

Le MCG est à votre écoute au 078/601.04.70 et à votre disposition : mcg-vernier@bluewin.ch

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**



**Le 15 novembre 2009
VOTEZ et FAITES VOTER
Charles BEER et Véronique PÜRRO,
Candidats socialistes au Conseil d'Etat**

Avec toute notre reconnaissance !

La section du Parti socialiste de Vernier remercie chaleureusement toutes les électrices ainsi que tous les électeurs, les camarades et amis-es de la Commune de Vernier et particulièrement des Avanchets, de Châtelaine, des Libellules, du Lignon-Aïre et de Vernier-Village pour leur si important soutien à la cause socialiste lors de l'élection au Grand Conseil.

L'effort n'est pas terminé, nous avons encore besoin de votre soutien le 15 novembre 2009 pour élire ensemble Charles Beer et Véronique Pürro au Conseil d'Etat.



Christian Levrat, président du Parti socialiste suisse lors de sa visite à Genève avec Véronique Pürro et Charles Beer

La section de Vernier continue et reste à votre écoute. Les stands que nous continuons d'installer pour la prochaine élection et régulièrement tout au long de l'année dans nos quartiers nous donneront l'occasion de dialoguer avec toutes et tous celles et ceux préoccupés-ées par des sujets d'actualités et peut-être douloureux et signer notre initiative populaire demandant une augmentation des allocations familiales.

Nous vous souhaitons à toutes, camarades et amies et à tous, camarades et amis une bonne qualité de vie.

Venez nous rencontrer

le 17 octobre de 10h-13h aux Libellules,
le 24 octobre de 10h-13h devant Balexert (côté route de Meyrin),
le 31 octobre de 10h-13h aux Avanchets,
le 7 novembre de 10h-13h au Lignon,
le 14 novembre de 10h à 13h à Vernier-Village devant la Coop et la Migros

Toutes les dernières actualités, notre programme 2009-2014, notre agenda et pour adhérer sont sur : www.ps-vernier.ch

Parti socialiste de Vernier

p.a. Denis CHIARADONNA, Président, av. de Crozet 42 - 1219 Châtelaine - 022 796 73 21

Email: socialiste-vernier@bluewin.ch

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**



Association de Vernier

Case postale 721
1214 Vernier
www.pdc-vernier.ch

QUE LA FÊTE FUT BELLE ET BONNE !

Le 5 septembre, le PDC avait décidé de faire la fête.

Quel délice ! Merci à vous. Vous fûtes nombreux, de tous bords, et la qualité de votre amitié nous a touchés.

Vous nous avez fait la démonstration que politique, convivialité, bonne humeur et humour se conjuguent parfaitement bien.

C'est promis, nous récidiverons l'année prochaine !

VERNIER : TERRE D'ASILE ENVIRONNEMENTAL !

La qualité de vie est essentielle. Nous devons la regagner à Vernier.

Le combat n'est pas simple.

Il est tellement plus aisé de fermer pudiquement les yeux sur une concentration des nuisances plutôt que d'en faire accepter une répartition équitable entre les communes !

Nous nous battons avec force contre l'installation au Lignon d'une centrale force chaleur compte tenu en particulier de la pollution qu'elle engendrera au détriment de la population toute proche, alors que des solutions, notamment au Bois de Bay, existent.

Parallèlement, nous devons maintenant faire face à la **délocalisation des entreprises du PAV** (Praille—Acacias—Vernets), notamment celles qui sont source de pollutions importantes.

Peu désirées, pour ne pas dire indésirables, partout ailleurs, **elles trouvent en Vernier une terre d'asile environnemental.**

Le 25 septembre, un Conseil municipal extraordinaire sera consacré à ce seul et unique sujet !

Nous déploierons toute notre énergie non pas pour un simple « non » – tradition bien genevoise – mais pour une juste répartition des efforts.

Yves Magnin
Conseiller municipal, chef du groupe du PDC
magnin@etude2rotisserie.ch

Guy Anderegg
Président ad interim PDC Vernier

**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**



Quel accueil pour nos futurs concitoyens?

Faut-il maintenir l'onéreuse commission des naturalisations alors qu'une séance d'information et une poignée de main seraient nettement plus efficaces?

Tout Verniolan désirant obtenir la nationalité suisse doit remplir un certain nombre de critères. Il lui est, entre autres, demandé de s'être intégré et de résider en Suisse depuis au moins douze années. Le service cantonal des naturalisations se charge, grâce à un canevas bien établi, de vérifier que ce dernier corresponde à ces exigences. Cette enquête administrative se base sur des données concrètes et se termine par une rencontre avec l'intéressé. Il en résulte un dossier envoyé conjointement à la Confédération et à la commune. C'est à ce stade seulement qu'intervient, à Vernier, la commission des naturalisations.

Quinze commissaires et autant de manières et de critères différents

Les membres de cette commission verniolane se chargent de présenter le cas à l'ensemble du conseil municipal. Ce dernier doit donner un préavis - positif ou négatif - au conseil d'Etat, qui décidera finalement d'accorder ou non la nationalité à chaque candidat. Le préavis du conseil municipal n'a aucune valeur contraignante et le conseil d'Etat ne le suit presque jamais s'il est négatif. Autrement dit, estimant que ses services ont correctement traité les dossiers, ce dernier n'accorde que peu d'importance à l'avis des communes, jugé trop subjectif car dépendant davantage des inclinations des conseillers municipaux que de critères définis, ce que signale d'ailleurs la Commission fédérale contre le racisme dans son rapport de 2007 «Discrimination dans le cadre des naturalisations». A Vernier, les commissaires rencontrent à tour de rôle, souvent chez elles, les personnes dont les dossiers leur sont arrivés afin d'évaluer leur helvético-compatibilité. Rien n'oblige nos autorités à fonctionner ainsi puisque le conseil d'Etat ne leur demande qu'un préavis sans préciser la manière dont il doit être établi. Ainsi, d'autres communes genevoises ont choisi, comme la commune de Carouge, de proposer aux candidats une visite de la ville ou, comme Versoix, de voter le préavis en se basant simplement sur le dossier, sans rencontres particulières, une formule qui revient par ailleurs cher à la commune de Vernier.

Une invitation à prendre part à la démocratie directe

Les Verniolans voulant achever leur processus d'intégration par l'obtention de la nationalité suisse peuvent ainsi se sentir inspectés et non accueillis. C'est pourquoi les Verts estiment que la commune devrait recevoir ces futurs citoyens, selon une formule à déterminer – impliquant évidemment un contact personnel avec un élu –, en leur présentant les droits et les devoirs qui seront désormais les leurs. On y insistera sur l'importance des votations et, pourquoi pas, de l'engagement. Toutes ces personnes sont effectivement autant de garantes de notre démocratie directe.

Les Verts de Vernier



**Election au Conseil d'Etat:
Respirez, votez**

**Michèle Künzler
et
David Hiler**

**Vous êtes pour des solutions
réalistes et durables?**



**LE TEXTE CI-DESSUS EST PLACÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS ET
N'ENGAGE NULLEMENT LA COMMUNE DE VERNIER**

Recherche de bénévoles

Le groupe de bénévoles de Vernier «BénéVernier»

recherche activement des chauffeurs pour venir en aide aux personnes en difficultés. Nous vous attendons !



L'Épicerie solidaire de la commune de Vernier distribue tous les jeudis après-midi des produits alimentaires à des familles en difficulté.

Nous avons besoin de renforcer l'équipe de bénévoles qui permet à cette démarche d'exister, avec l'appui de travailleurs sociaux. Nous recherchons:

- Plusieurs(e)s bénévoles disposé(e)s à compléter l'équipe qui distribue les produits aux bénéficiaires, les jeudis après-midi
- Un chauffeur pour aller chercher les produits et les déposer à l'Épicerie: un bus Ford Transit est à disposition, et deux autres bénévoles vous accompagneront. Horaire : entre 10h00 et 12h00 environ, un jeudi matin sur trois (une à deux fois par mois)

Renseignements au service de l'action sociale et des solidarités,

tél : 022 306 06 70

Nous vous rencontrerons volontiers pour vous informer plus en détails.

L'APE Libellules vous invite à son 1^{er} troc de jouets

Samedi 7 novembre 2009 dès 16h

Salle de gym de l'école des Libellules (rte de l'Usine-à-Gaz 16)

Samedi, réception des articles de 9h00 à 12h00

Vente ouverte à tout public de 16h00 à 19h00

Seuls les articles en bon état seront acceptés, les boîtes de puzzle doivent être fermées avec une ficelle et les vêtements ne sont pas acceptés.

Dimanche 8 novembre: retrait des invendus et encaissements de 14h00 à 15h00.

Chaque article devra être muni d'une étiquette attachée indiquant: le numéro attribué (sur place), le prix et

la désignation de l'article. Tout ceci à double sur la même étiquette. Il sera perçu 5 francs par liste, ainsi que 10 % sur la vente.

Les bénéfices seront reversés à l'école pour les enfants. Après 15h30, les invendus non retirés seront donnés à une bonne oeuvre.

Nous avons toujours besoin de bénévoles !

Pour tous renseignements : www.apel-libellules.ch

ou par téléphone:

Anne Nieva 079 365 09 00

ENEZ NOMBREUX !!

Café-Croissants des Avanchets

«Des activités pour retraités et aînés sur les Avanchets, oui mais lesquelles?»

Avec la participation de M. Baumann, comédien et improvisateur, **jeudi 29 octobre de 9h-10h30**, dans l'immeuble à encadrement social (D2), 16 rue Grand-Bay.

Café-Contacts de Châtelaine-Balexert

«Les clubs des aînés de Châtelaine-Balexert et de Vernier-Village se présentent»

Au centre de quartier de Balexert, 31 Av. de Crozet 1219 Châtelaine, **mercredi 28 octobre de 9h à 11h**

Renseignements au 022 306 06 70

Espace d'arts contemporains

Les Libellules en fête !

Inauguré le 19 septembre dernier, l'espace d'art contemporain des Libellules est une initiative sociale et culturelle soutenue par le Service de l'Action Sociale et des Solidarités de la commune de Vernier, le bureau de l'intégration du canton et la Fondation HBM Emile Dupont.

Un appartement a été transformé en espace d'expositions par des jeunes de la commune et de nombreux habitants ont été impliqués dans sa mise en place et dans la préparation de son inauguration.

Retrouvez toutes les photos sur www.vernier.ch



La Libellule faite de métal recyclé

Photos: Serge Boulaz



Démonstration de «parKour» Yamakasi (art du déplacement) par des jeunes du quartier.

Faciliter l'accès au microcrédit par la formation

Un projet soutenu par Vernier

Pour que le microcrédit favorise la création d'emplois et d'activités générant des revenus pour les personnes exclues du système bancaire, un appui en formation est indispensable afin que des milliers d'entrepreneurs au Sud puissent changer leur vie. En 2006, Muhamad Yunus, le fondateur de la banque Grammeen au Bangladesh, recevait le prix Nobel de la paix pour les efforts consentis en vue de créer un développement économique et social depuis la base.

Contexte général

La micro finance représente un moyen primordial de lutte contre la dépendance et la pauvreté, permettant à des petits entrepreneurs dans les pays en voie de développement d'accéder à des crédits auxquels ils ne pourraient prétendre dans le système bancaire et financier formel. Toutefois, son succès lors des dernières décennies n'a pas encore permis la couverture de la demande qu'on estime à un sixième des besoins du marché. En effet, en Afrique notamment, l'accès au microcrédit, quand il est possible, se fait le plus souvent à des conditions prohibitives.

Dans un même temps, d'importants fonds sont disponibles. Or ces fonds ne circulent pas ou insuffisamment, justement parce qu'il existe un manque de confiance qui découle du manque de solvabilité des créanciers et de garanties en cas de défaut de remboursement. Il n'en demeure pas moins un besoin énorme en financement, indispensable au développement économique de ces pays.

Deux dangers additionnels viennent compliquer la situation :

- La priorité au financement d'activités immédiatement rentables (par exemple les activités urbaines commerciales) aux dépens des petits investissements sur le plus long terme.
- La crise économique et financière qui risque d'assécher dangereusement les fonds disponibles.

C'est pourquoi les Instituts de Micro Finance et coopératives (IMF) ont plus que jamais besoin de recevoir une formation adaptée afin d'avoir accès à ces ressources financières indispensables à leur fonctionnement.

L'association genevoise RAFAD a présenté un projet de formation pour les instituts de microfinance via la Fédération genevoise de coopération. Ce projet soutenu par Vernier en 2009, concerne 6 pays africains : Bénin, Burkina Faso, Togo, Sénégal, Mali et Kenya.



Menuisier au Togo

Vernier soutient de nombreux projets dans le domaine de la solidarité internationale et un de ses partenaires privilégiés en la matière est la Fédération genevoise de coopération avec laquelle elle a signé une convention de coopération d'une durée de quatre ans assurant un montant conséquent pour le financement de projets de développement via la Fédération.

Grâce à ce partenariat et à une excellente collaboration basée sur la confiance mutuelle, Vernier a financé cette année 6 projets provenant de 6 associations membres de la FGC, pour un montant total de 300'000 francs.



Éleveuse de poules au Bénin

**«Donner un poisson rend dépendant... Apprendre à pêcher libère !
Le microcrédit finance la canne à pêche... et rend prospère !»**

Bénin - AssEF: aviculture

Madame Thérèse Kanlinsou gère un élevage de poules dont elle vend les œufs. Depuis cinq ans, l'IMF AssEF soutient son activité en lui permettant, grâce à des microcrédits, d'acheter chaque année des poussins ainsi que leur nourriture. Son élevage comporte aujourd'hui environ 2000 poules pondeuses, contre 300 à 400 avant qu'elle n'ait accès aux crédits. Les revenus générés par la vente de la production d'œufs ont ainsi quintuplé en cinq ans. En conséquence, elle a pu engager deux hommes de manière permanente et elle emploie occasionnellement deux femmes lorsque l'activité le demande. Ses revenus lui permettent aujourd'hui de payer la scolarité de ses cinq enfants.

Description du programme

Le but de ce projet est, pour les IMF, une facilitation de l'accès aux ressources financières, à des conditions de taux, durée, montant et garantie leur permettant de se refinancer.

Ainsi, une foule de micro entreprises (cultivateurs, commerçants, artisans) auront la chance de démarrer une activité ou de se développer (voir exemple de bénéficiaire final du projet ci-dessus).

Pour cela il faudra améliorer les compétences techniques de ces IMF, en vue de leur accès aux sources de financement disponibles localement; ce que le projet assurera via un ambitieux programme de formation.

La phase précédente du projet a obtenu des résultats encourageants en formation et accès au financement : 14 organisations appuyées, 9 séances de groupe, 40% d'augmentation de fonds obtenus.

La nouvelle phase a également formulé des objectifs ambitieux :

- Les IMF sont capables de préparer des dossiers acceptables pour les banques : séances de formation de montage de dossiers de demande de financement, analyse critique de documentation financière (business plan, système de contrôle des risques, états financiers).
- Les IMF sont formés aux techniques de négociation : accompagnement et appui dans le processus de négociation avec les banques qui a démontré lors de la 1^{ère} phase du projet toute son utilité pour toucher le bon interlocuteur (banque/employé) et obtenir les meilleures conditions de prêt.
- Les banques refinancent les IMF : sensibilisation aux enjeux de la micro finance, information de toutes les parties prenantes et tenue d'ateliers participatifs organisés par le projet.

Enfin, malgré l'impératif de rentabilité pour reproduire des retombées bénéfiques, le projet vise aussi bien le développement économique que social et bénéficiera directement à de nombreux microentrepreneurs, groupements, associations ou coopératives (petits commerçants, petits paysans, éleveurs, pêcheurs, producteurs de café, de miel et de fruits, par exemple).

Ce projet d'une durée de deux ans a reçu le soutien de la ville de Vernier et a aussi été cofinancé par l'Etat de Genève et la coopération suisse (DDC).

Fédération genevoise de coopération
et RAFAD

Pour en savoir plus : www.fgc.ch

Le Contrat de Quartier Aire-Le Lignon a trouvé son rythme de croisière

Le 22 septembre près de 250 personnes se sont réunies pour l'assemblée du Contrat de Quartier Aire-Le Lignon (CQAL).



Christiane Schaller, responsable du «Groupe Projets» a présenté les grandes lignes des nombreuses actions entreprises au cours des derniers 12 mois et plus globalement au fil des 4 ans d'existence du CQAL :

«Le 22 septembre 2005, il y a exactement 4 ans jour pour jour, a eu lieu la première réunion du groupe de projets du Contrat de quartier d'Aire-Le Lignon. Aujourd'hui, le « groupe projets » est composé de 14 personnes bénévoles qui s'efforcent d'accompagner la mise en route et la concrétisation des projets.

Les quatorze projets réalisés à ce jour peuvent se regrouper en deux catégories principales : il y a d'une part les activités reconduites d'année en année et des nouvelles initiatives ponctuelles.

Ainsi, la patinoire, le vide-grenier ou les joyeux dimanches ont trouvé leur rythme de croisière. Ils ont reçu l'adhésion de très nombreux bénévoles et recueillent un succès grandissant auprès du public. De nouvelles personnes rejoignent les équipes d'origine et ces activités fonctionnent de plus en plus sans l'aide du CQAL si ce n'est une garantie de couverture des frais engagés. Les



Les projets du CQAL étaient présentés par des posters explicatifs; une question par projet, sous forme de concours, permettait de gagner des lots offerts par la commune et les commerçants du Lignon.

bénévoles font un travail admirable et c'est en grande partie grâce à eux que le CQAL développe sa notoriété.

Les projets plus récents concernent l'amélioration directe d'objets réels agrémentant notre cadre de vie ou

des activités pour jeunes gens de notre quartier.

Deux projets magnifiques se sont penchés sur la valorisation de l'espace physique dans lequel nous habitons en proposant la restauration de l'horloge Ingendahl et de la lunette d'approche au débarcadère John-Branchu.

Concernant les jeunes, nous avons apporté notre soutien à deux initiatives majeures les concernant. Ces projets qui valorisent leur talent et leur créativité nous permettent de favoriser une meilleure compréhension entre les générations.

Le CQAL a notamment aidé à mettre en place un festival de danse qui souhaitait apporter une vision positive de la jeunesse et de ses moyens d'expression. Nous avons également soutenu le trek au Maroc conçu par Cherif Messaoudi et Corinne Mettler pour aider une dizaine de jeunes à affronter différemment les difficultés sociales, scolaires ou professionnelles dans lesquelles ils se démenaient. Cette aventure a été filmée par Justin McMahon et Liliana Dias et leur film « Plus jamais je quitte l'Europe » (voir encadré) a lui aussi été soutenu par le CQAL.

Face au franc succès remporté par ces deux projets, nous aimerions qu'un plus grand nombre de jeunes de notre quartier adhèrent au CQAL et proposent des projets.

N'oubliez pas que nous sommes tous les samedis à votre écoute au point de rencontre du centre commercial du Lignon afin de recueillir vos souhaits ! Et désormais, nous possédons également un site d'informations doté d'un forum d'échange entre les habitants que je vous invite à consulter et à animer. »

www.cq-aire-lignon.ch

Le film documentaire « Plus jamais je quitte l'Europe »

Cette assemblée annuelle a été l'occasion de projeter le film « Plus jamais je quitte l'Europe », réalisé par deux jeunes habitants du Lignon, Justin McMahon et Liliana Dias. Les réalisateurs étaient présents lors de la projection avec certains protagonistes du film pour échanger leurs impressions avec le public nombreux.

Ce documentaire de 40 minutes raconte l'aventure de dix jeunes en rupture scolaire, professionnelle ou sociale que des travailleurs-euses sociaux-ales hors-murs (TSHM) de la cité du Lignon ont décidé d'emmener pour un trek de 250 km au Maroc. Le trek, et le film saisissant, instructif et drôle qui le relate, ont été soutenus par le CQAL.

Travailler sur soi, sur son identité, dans un environnement inconnu : voilà le but de cette expédition haute en couleurs. Comme le souligne Chérif Messaoudi, l'un des TSHM qui accompagnait les jeunes : « Ce film est un droit de parole. Les connexions aujourd'hui entre les jeunes et le monde adulte sont assez faibles. Ces images montrent ce que les jeunes vivent vraiment. C'est un projet important. »

Les réalisateurs ont envoyé leur film à plusieurs festivals de courts-métrages et télévisions et espèrent pouvoir assurer une large distribution pour cet excellent documentaire. Ils insistent sur la portée générale de leur message : « On a fait ce film pour les jeunes du Lignon ou d'ailleurs. C'est une sorte de mode d'emploi universel avec des pistes de réflexion pour tous les jeunes: un jour, il faut se trouver et c'est pas toujours facile.»



Sécurité sur les trajets d'école

«À pied en toute sécurité»

Au début de cette année scolaire, l'association de parents d'élèves de Vernier-Village (APEVV) a décidé de concentrer à nouveau ses efforts sur un sujet qui nous préoccupe tous : la sécurité routière sur les chemins d'école. On estime que chaque année en Suisse, 2000 enfants jusqu'à 14 ans ont un accident de la circulation, dont 300 environ sur le chemin de l'école.

Notre action se compose de deux temps forts :

1ère action :

Le 26 septembre dernier, nous avons organisé, pour la troisième fois, les «Ateliers de la sécurité routière» avec la collaboration de la commission sécurité et services de la section genevoise du TCS et avec l'appui de la commune de Vernier. Ces ateliers se fixent comme objectifs de permettre à l'enfant de découvrir ces réalités sous une forme ludique. Les explications théoriques indispensables sont complétées par des expériences pratiques.

- Atelier « l'angle mort » permet aux enfants d'expérimenter et de visualiser le problème posé par l'angle mort des véhicules automobiles.

- Gymkhana : exercice de maîtrise, d'équilibre et d'habileté. Un parcours est proposé au cycliste qui est confronté à des situations ou des obstacles tels qu'il peut les rencontrer parfois sur la route.

- Freinage et distance de réaction : des exercices pratiques et des démonstrations avec une voiture permettent

aux enfants de comprendre la notion de temps de réaction et de distance de freinage.

- Sécurité passive : atelier théorique axé sur le comportement adéquat à adopter dans une voiture.

86 enfants de la 1ère à la 6ème primaire des écoles du village se sont inscrits pour participer à cette manifestation. Une vingtaine de parents bénévoles se sont joints à nous afin d'accompagner les enfants sur le parcours. Leur présence nous a rendu un grand service, un grand merci à eux.

2ème action :

Vous, parents d'élèves, êtes les premiers concernés. En effet, en juin dernier, nous vous avons adressé un questionnaire «Agir ensemble» afin de connaître votre avis sur la sécurité des chemins d'école. Vous avez été près de 60 % à nous renvoyer ce questionnaire. Un vrai succès !

- Vitesse et dangerosité sur certains axes,

- manque de visibilité aux sorties de parking,

- manque de passage piéton, trottoirs trop étroits et bien d'autres points encore nous ont été signalés.

Afin de faire entendre votre voix, l'APEVV a décidé d'organiser une soirée « Sécurité » en seconde partie de son assemblée générale ordinaire.

Vous pourrez prendre connaissance des résultats grâce à une vidéo-confé-



rence où tous les points sensibles qui ont été mentionnés dans ces questionnaires seront résumés !

Nous allons proposer aux autorités communales d'être présentes ce soir-là afin que nous puissions leur présenter vos craintes, idées ou propositions. Nous nous efforcerons de répondre à toutes vos interrogations.

La date de notre assemblée sera le mardi 27 octobre 2009 à 19h30 à l'aula de l'école des Ranches.

Tous les parents d'élèves du village, membres ou non, recevront une invitation par le biais de leur enfant. C'est le moment ou jamais de venir montrer l'intérêt que vous portez à la sécurité de vos enfants sur les trajets d'école. Alors nous comptons sur votre présence et votre soutien.

Nous espérons avoir répondu à vos attentes et nous vous rappelons que si nos démarches vous intéressent et que vous désirez rejoindre l'APEVV, il suffit de nous écrire à APEVV – case postale 404- 1214 Vernier ou de vous rendre sur notre site Internet www.apevv.org. Merci de votre soutien.

Pour l'APEVV, Sébastien Ruffieux, tél. 078 638 70 48

Avenir Accordéoniste de Châtelaine

Malgré (ou grâce à) ses 75 ans, notre société a encore l'esprit vert et le pied ferme, puisque les musiciens de l'Avenir viennent de passer la belle saison avec plein de musiques et d'activités.

Un week-end mémorable à Charmey, les examens d'école en juin, le concert des Promotions à Vernier, le stand d'assiettes valaisannes au 1er Août au Lignon, les Schubertiades et le Kiosque à Musique de la RSR à Payerne pour un de nos groupes Baïana Split, une présence assidue de certains musiciens au Vernier Festival (on espère bien y participer musicalement l'année prochaine...), 2 Kiosques à Musique

à Carouge et Bullet pour les Séniors... Pas le temps de penser vraiment au farniente !

Et les cours et les répétitions viennent de reprendre, avec pour but les prochains concerts :

Mercredi 4 novembre : audition à la Maison Chauvet-Lullin – 19h (entrée libre)

Dimanche 13 décembre : concert de Noël à 17h au temple protestant de Vernier (entrée libre, chapeau à la sortie, verrée offerte, petit marché de Noël)

Et en avant-première : **Soirée annuelle «2010 Odysée de l'Avenir», samedi 29 mai 2010**, salle des fêtes du Lignon, 20h.

En dehors de ces concerts, l'école fonctionne toujours à merveille et compte près de 50 élèves qui préparent des auditions, concerts et examens.

Si vous désirez vous lancer dans l'apprentissage de l'accordéon, ou si vous voulez rejoindre un de nos orchestres (ils sont ouverts à tous les instruments !), si vous désirez qu'un de nos orchestres vienne vous donner la sérénade, il vous suffit de nous contacter au : 022 782 05 89.

Pour l'Avenir de Châtelaine:
Sylvie BOSSI, présidente.

Notre école de musique...

- 4 professeurs enseignant à Vernier et Châtelaine
- De 6 ans à ... 99 ans !
- Instruments : chromatiques, à basses standards ou barytons
- Examens annuels, auditions, concerts
- 3 orchestres de différents niveaux
- 34 leçons par année: Frs 100.- par mensualité
- Taxe d'inscription: Frs 50.- / inscription toute l'année

www.accordeon-avenir.ch



Qui a dit que prof était le plus beau métier du monde ?



Son père! Mais c'était du temps où le maire, le curé et l'instituteur régnaient en maîtres sur la cité, les âmes et les esprits! Les choses ont bien changé depuis et les «profs» doivent faire face à des animaux, mus par leur instinct et non à des élèves, dotés d'intelligence ! Ce texte de Jean-Pierre Dopagne, amer est aussi plein d'humour et de tendresse, de compassion, de désespoir mais aussi d'espoir... Alain Bonaire a la tête de l'emploi et le verbe haut ! Ce professeur devenu acteur par la force des choses, vous emmènera au royaume de ses souvenirs, dans sa salle de classe, et des anecdotes, il en a à revendre, «le pauvre homme»! (Texte du «*Dauphiné libéré*», *Notre sélection du OFF, Avignon.*)

«L'Enseigneur», à l'aula de l'Ecole des Ranches, Vernier à 20h15, vendredi 20 et samedi 21 novembre - Réservations: 078 785 08 06 ou abonaire@gmail.com

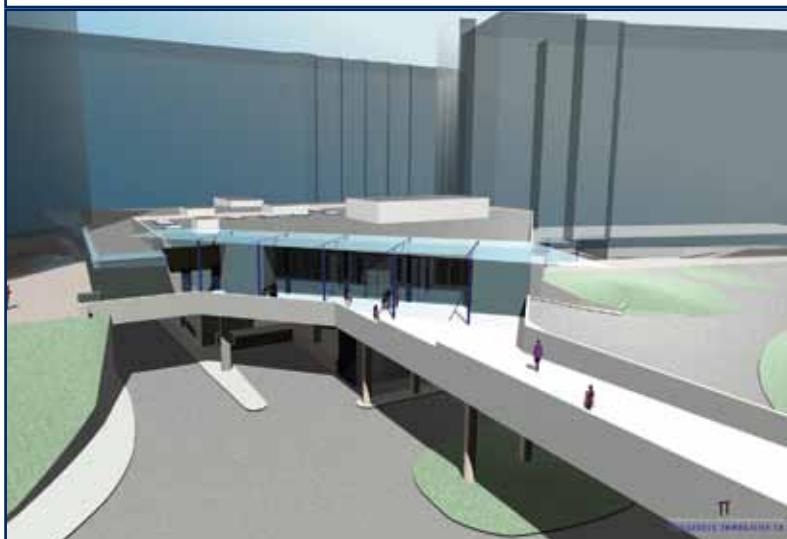
Publicités

Centre Thérapeutique du Lignon Tel 022 796 99 90

Massages Thérapeutiques - Réflexologie - Rebutologie - Reiki

Soins remboursés par les assurances complémentaires maladie
Membre ASCA et RME

Sur rendez-vous. Possibilité de soins à domicile.



A LOUER

CENTRE COMMERCIAL LES AVANCHETS

- Arcades de 28 à 146 m²
- Dépôts de 19 et 220 m²
- Disponible automne 2009
- Idéal commerces de proximité

Fr. 350.-/m²/an

COMMERCIAL + 41(0)22 319 88 17
Cours de Rive 7 – CP 3753 – 1211 Genève 3
Loccom@comptoir-immo.ch
www.comptoir-immo.ch

uspi^ggenève

Annonces

**À votre service gratuitement.
Uniquement pour annonce sans but
commercial.**

Fax: 022 306 06 21

Tél.: 022 306 06 20

communication@vernier.ch

À vendre

- poussette 2 places avec accessoires
CHF 100.- Tél: 078 613 64 18
- 2 paires de patins «inline» d'occa-
sion: 1 x taille 37 - marque K2 et
1 x taille 38 - marque Zommlite,
modèle newtron. Prix: 20.- la paire.
Tél. 079/ 508 65 83

À donner

- Vélo enfant 4-8 ans en bon état.
Tél: 078 613 64 18

Cherche à louer

- URGENT: famille cherche 5 ou 6 pièces
aux Avanchets Tél. 076 249 53 41

SAMEDI 7 NOV 2009 Salle communale de l'école de Vernier-Place SOIREE DISCO

Musique de 80 à 09
Dj Phidrix & Dj Aldo

Soirée : + de 28 ans

Entrée : dès 21h
20 Frs avec une consommation

Org : Fc Vernier vétérans

Une très belle édition du Vernier Festival sous le soleil!

Les cinq jours du Vernier Festival se sont déroulés sous un temps ensoleillé, accompagnant les 20'000 spectateurs durant les 5 jours de festivité.

Le concert d'ouverture de Gilbert Montagné a tenu toutes ses promesses, avec un concert énergique qui a enthousiasmé le public venu nombreux l'applaudir et chanter avec lui ses plus grands tubes.

Le jeudi, Positiv' Band, Naja Vibes et Franziska ont fait danser les adeptes de reggae pendant 3 heures de concerts faisant la place belle à des invités venant tout droit d'Angleterre ou de Jamaïque.

En première partie de la soirée du vendredi, les Wind of Change ont prouvé qu'ils avaient la stature pour tenir une grande scène ! Le Beau Lac de Bâle, clôturant la soirée et en grande forme comme toujours, a retrouvé son public qui n'a pas hésité à donner de la voix sur les titres mythiques du groupe.

La salsa du samedi a également charmé les spectateurs. Melao et Aarinas ont tenu leurs promesses et malgré une température moins élevée que les autres jours, ils ont réussi à mettre le feu sur scène ! Coup de coeur des organisateurs pour Hyren, jeune auteur-compositeur-

interprète de Vernier, qui a gagné son paris en venant interpréter seul sur scène ses compositions.

Exprimez-vous !
Envoyez votre avis sur l'édition 2009 du Vernier Festival à:
culture@vernier.ch



Le Beau Lac de Bâle



Gilbert Montagné



La MixCité



Agenda

Octobre

Vendredi 16 et samedi 17 octobre - Exposition photos thermographiques de Vernier et Meyrin au Forum de Meyrin de 10h à 18h avec conseils isolation bâtiment, stands d'information sur les subventions et aides financières.

Samedi 17 octobre - Soirée astronomique : conférence «L'Univers a-t-il un sens ?» à 19h30, salle des fêtes du Lignon et soirée d'observation sur le terrain de foot du Lignon dès 21h.

Mardi 27 octobre - Consultation populaire pour le renouvellement des jeux du parc Chauvet-Lullin, dans la véranda de la maison du parc Chauvet-Lullin de 16h à 18h30.

Mardi 27 octobre 2009 - Assemblée de APEVV à 19h30 à l'aula de l'école des Ranches.

Mercredi 28 octobre - L'Heure du conte: 10h - à la bibliothèque de Vernier 14h30 - à la bibliothèque de Châtelaine.

Mercredi 28 octobre - Café-Contacts de Châtelaine-Balexert de 9h à 11h. «Les clubs des aînés de Châtelaine-Balexert et de Vernier-Village se présentent» au centre de quartier de Balexert.

Jeudi 29 octobre - Café-Croissants des Avanchets de 9h-10h30 avec la participation de M. Baumann, comédien et improvisateur, dans l'immeuble à encadrement social (D2), 16 rue Grand-Bay.

Vendredi 30 oct. au dimanche 1er novembre - Fête de la paroisse protestante de Vernier.

Samedi 31 octobre - La ludothèque fête ses 30 ans de 14h à 17h.30 sur la place de Châtelaine.

Samedi 31 octobre - 100^{ème} activité culturelle d'Aldjazair avec la Fanfare municipale de Vernier, Zorna de Cherchel, Ghani El Djazairi, Nawel Skander et Radia Manel à la salle des fêtes du Lignon dès 20h30.

Novembre

Mercredi 4 novembre - L'heure du conte à 10h à la bibliothèque de Vernier et à 14h30 à la bibliothèque de Châtelaine.

Mercredi 4 novembre - Audition de l'Avenir accordéoniste à 19h à la Maison Chauvet-Lullin

Samedi 7 novembre - Le maire vous reçoit sans rendez-vous de 9h à 12h.

Samedi 7 novembre - Troc de l'APE des Libellules dès 16h dans la salle de gym de l'école des Libellules

Samedi 7 novembre - Soirée Disco «+ de 28 ans» du FC Vernier à la salle communale de l'école de Vernier-Place dès 21h.

Lundi 9 novembre - «Rendez-vous citoyen» du Bureau du Conseil municipal de 20h à 21h.

Mercredi 11 novembre - L'Heure du conte à 14h30 à la bibliothèque de Châtelaine.

Jeudi 12 novembre - La Nuit du conte à 20h à la bibliothèque de Vernier

Mardi 17 novembre - Séance du Conseil municipal à la mairie de Vernier à 20h30.

Mercredi 18 novembre - L'Heure du conte à 14h30 à la bibliothèque de Châtelaine

Vendredi 20 et samedi 21 novembre «L'Enseigneur», à l'aula de l'Ecole des Ranches à 20h15.

Mercredi 25 novembre - L'Heure du conte à 10h à la bibliothèque de Vernier et à 14h30 à la bibliothèque de Châtelaine.

Du mercredi 24 au dimanche 29 novembre - Retrouvez le service de la jeunesse et de l'emploi à «l'Espace Jeunesse» de la Cité des métiers et de la formation à Palexpo, halle 6 de 9h à 18h. (Nocturnes jusqu'à 21h les 25 et 27 novembre.)

Votre bâtiment

perd-il de l'énergie ?

Exposition

- ✓ Thermographie aérienne : photos Meyrin Vernier
- ✓ Point info énergie, aides financières
- ✓ Conseils bâtiment et isolation

Forum Meyrin

16+17
octobre

10h-18h 2009

